



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale des territoires  
de la Côte-d'Or**

## **SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC**

**Projet d'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n° 11265 du 23 décembre 2021 portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau, sections de cours d'eau ou plans d'eau dans le département de la Côte d'Or pour les années 2022-2027**

### **CONSULTATION DU PUBLIC DU 14 NOVEMBRE 2021 AU 11 DÉCEMBRE 2023**

Le projet d'arrêté préfectoral modifiant l'arrêté préfectoral n° 11265 du 23 décembre 2021 portant institution de la mise en réserve quinquennale de cours d'eau, sections de cours d'eau ou plans d'eau dans le département de la Côte d'Or pour les années 2022-2027 a été soumis à la participation du public du 14 novembre 2023 au 11 décembre 2023.

Les documents pouvaient être consultés à l'adresse électronique suivante :  
<https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Consultations-publiques/Consultations-publiques-patrimoine-piscicole-et-peche/Consultations-publiques-peche>

Les observations étaient à retourner impérativement dans ce délai, soit par voie électronique, soit par voie postale.

**Aucune observation n'a été émise dans le délai imparti.**